

Objet : CONCOURS- « LE CHAT S'EXPOSE ».
Réseau : Tous
Niveaux : FOND(Prim./Ord./Spéc.), SEC.(PE/HR/Ord./ Spéc.)

- Aux Chefs d'établissements d'enseignement primaire, fondamental ou secondaire, ordinaire, spécial organisés par la Communauté française ;
- Aux Chefs d'établissements d'enseignement primaire, fondamental ou secondaire, ordinaire, spécial subventionnés par la Communauté française.

Pour information :

- Aux Pouvoirs Organiseurs des établissements d'enseignement subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Inspecteurs ;
- Aux Associations de parents.

Autorité : Ministre de la Culture
Signataire : Christian DUPONT
Gestionnaire : Direction générale de la Culture
Personnes-ressources: Monsieur Eric FRERE, Chargé de mission - Secrétariat général du Ministère de la Communauté française - tél. : 02/413.32.40 -email. eric.frere@cfwb.be.

Renvoi(s) : ---
Nombre de pages :- 3 **annexes :** 2
Téléphone pour duplicata : 02/413.32.40.
Mots-clés : Culture, concours, le chat

Dans le cadre de l'exposition de Monsieur Philippe GELUCK, « Le Chat s'expose », qui aura lieu à Paris du 25 octobre 2003 au 4 janvier 2004 en l'École nationale des Beaux-Arts, j'ai décidé, au titre de Ministre de la Culture de la Communauté française, de lancer un grand concours à destination des élèves de la Communauté Wallonie-Bruxelles.

Le célèbre personnage du « Chat » m'apparaît comme une belle opportunité de faire travailler l'imaginaire, l'écriture et le dessin.

L'objectif consiste à faire compléter une planche de Monsieur Philippe GELUCK par les élèves. Chaque classe participante déterminera collectivement le dessin qu'elle souhaite voir concourir. Concrètement, les élèves pourront soit compléter la bulle de la troisième case, soit réinventer entièrement (dessin + bulle) la troisième case.

L'ensemble des dessins seront examinés par un jury composé de professionnels des médias et de la bande dessinée. Ceux-ci choisiront les dessins sur la base de leur qualité graphique et sur l'originalité du texte.

Quatre prix seront décernés :

- l'un pour une classe de 5^{ème} ou de 6^{ème} année primaire ;
- l'un pour une classe du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire ;
- l'un pour une classe du 2^{ème} degré de l'enseignement secondaire ;
- l'un pour une classe du 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire.

Que gagne-t-on ?

- 1) Les dessins lauréats paraîtront dans le quotidien « Le Soir ».
- 2) Un déplacement à Paris pour toute la classe de l'élève qui aura gagné, accompagnée de l'enseignant qui aura porté le projet.

Au programme :

- Visite de l'exposition « Le Chat s'expose » en présence de Monsieur Philippe GELUCK ;
- Participation, dans le public, à l'enregistrement de l'émission « Vivement Dimanche » animée par Messieurs Michel DRUCKER et Philippe GELUCK dans les studios de France 2.

L'ensemble des frais de déplacement et de nourriture sont pris en charge par la Communauté française.

- 3) Un abonnement d'un an au journal « Le Soir » pour chaque classe gagnante.

Délai d'inscription :

Les dessins doivent parvenir au Cabinet de Monsieur le Ministre de la Culture pour le 30 octobre prochain au plus tard, cachet de la poste faisant foi.

La proclamation des résultats aura lieu le 14 novembre. Chaque classe gagnante sera prévenue par courrier.

Je vous remercie de bien vouloir informer les enseignants de votre établissement de l'organisation de ce concours.

Christian DUPONT

En annexe :

- formulaire d'inscription ;
- modèle de la planche à compléter ;

P.S. « Le Chat s'expose » aura aussi lieu à Bruxelles en 2004. Des tarifs préférentiels sont prévus pour l'ensemble des écoles de la Communauté Wallonie-Bruxelles. Un dossier pédagogique est en préparation.



FICHE D'INSCRIPTION

1 fiche par classe

NOM DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE : -----

ADRESSE : -----

TEL :-----

NOM ET COORDONNEES DU CHEF D'ETABLISSEMENT :

CLASSE CONCERNEE : -----

- NIVEAU D'ENSEIGNEMENT :

- 5^{ème} / 6^{ème} primaire
- 1^{er} degré de l'enseignement secondaire
- 2^{ème} degré de l'enseignement secondaire
- 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire

- NOM DU PROFESSEUR TITULAIRE : -----

- NOMBRE D'ELEVES DANS LA CLASSE :-----

Cette fiche est à renvoyer dûment complétée et accompagnée du dessin sélectionné par les élèves, pour le 30 octobre au plus tard à l'adresse suivante :

Cabinet de Monsieur le Ministre de la Culture Christian DUPONT
Concours « Le Chat s'expose »
place Surllet de Chokier, 15-17
1000 BRUXELLES





